

Les Échos de Bramefarine

n° 105 – décembre 2025

Le mot du maire



Olivier Roiziau

À l'aube de cette nouvelle année, je souhaite vous adresser, au nom de toute l'équipe municipale, nos vœux les plus sincères et chaleureux. Que 2026 soit pour chacune et chacun d'entre vous une année de bonne santé, de sérénité et de réussite, qu'elle vous apporte énergie et optimisme et voie vos projets se concrétiser avec succès!

Au cours de cette année 2026, nous aurons à cœur de faire avancer nos projets, de soutenir nos associations, d'améliorer le cadre de vie et de favoriser autant que possible le bien-être de toutes les générations.

Les projets en cours sur la commune

La ressource en eau est un patrimoine commun dont la protection nous concerne tous, nous renforcerons nos efforts pour en assurer une gestion durable et réduire le gaspillage. La première phase des travaux de pose de la conduite d'alimentation du réservoir du Crêt est terminée, la deuxième tranche doit débuter dans les prochaines semaines. L'enfouissement de ce réseau empruntera uniquement la route départementale 9 et ces travaux entraîneront une circulation alternée et quelques perturbations temporaires. Je vous remercie d'avance pour votre patience et votre compréhension.

Point d'étape sur le projet de rénovation de la mairie et de l'école

Nous atteignons la phase finale de l'avant-projet sommaire (APS). Cette étape permet de valider les grandes lignes et les principes du projet avant d'engager l'étape de conception détaillée (APD). Je tiens à remercier tous les acteurs impliqués pour leur engagement et leur travail dans cette phase préparatoire essentielle pour garantir la réussite totale de ce projet.

Le **11 novembre** dernier, nous nous sommes réunis en nombre pour célébrer le 107^e anniversaire de l'Armistice de 1918 devant le monument aux morts.

Je souhaite exprimer mes remerciements les plus sincères aux élèves de l'école ainsi qu'à leurs enseignantes pour leur participation exemplaire à cette cérémonie : les poèmes lus par les enfants et la chanson qu'ils ont interprétée ont apporté une dimension émouvante à cet hommage.

Enfin, toute l'équipe municipale a le plaisir de vous convier à la traditionnelle **cérémonie des vœux du maire**, le vendredi 9 janvier 2026, à 19 heures, salle Marie-Louise.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année. ■

Message de vigilance aux habitants de la commune

La gendarmerie nationale invite les administrés à redoubler d'attention et de vigilance.

Des cambriolages ont lieu de jour, en l'absence ou non des occupants, et en particulier dans les résidences principales. Il est recommandé de fermer portails, portes, fenêtres et volets surtout à l'arrière des habitations, sans oublier garages, dépendances et véhicules.

En cette période de fin d'année, les vols concernent le plus souvent l'argent liquide, les bijoux et les spiritueux.

Il est également conseillé de ne pas faire entrer d'inconnus dans votre domicile et de signaler immédiatement tout comportement inhabituel ainsi que tout signe suspect de repérage (inscriptions sur les façades, boîtes aux lettres, dépôt d'objets...). Soyez attentifs pour vous et vos voisins (appel de la gendarmerie nationale par le 17). ■

Exercice de la gendarmerie mobile

Le peloton d'intervention de la gendarmerie mobile de Chambéry (21/5) a récemment organisé un exercice de « franchissement opérationnel » sur la commune.

Cette opération a pour objectif de préparer les unités à intervenir efficacement dans des situations complexes, nécessitant le franchissement de divers obstacles sur le terrain.

En l'occurrence, cet exercice effectué sur la zone de la Tour d'Avalon et conduit dans le respect des règles de sécurité, a permis aux gendarmes de mettre en pratique leurs techniques de mobilité et de manœuvre. ■



Affaires générales

Plan local d'urbanisme (PLU) : la modification simplifiée n° 1 approuvée

Par délibération du 1^{er} décembre 2025, le conseil municipal a tiré le bilan de la concertation et approuvé la modification simplifiée n° 1 du PLU de la commune de Saint-Maximin.

Cette modification simplifiée n° 1 porte sur les points suivants :

- changement de destination d'anciennes constructions agricoles en zone A ;
- extensions et annexes d'habitations isolées en zone A ou N ;
- corrections mineures du règlement écrit ;
- modifications mineures souhaitées dans le règlement écrit ;
- compléments d'annexes et de documents informatifs.

Le dossier du PLU est tenu à la disposition du public au secrétariat de mairie, aux jours et heures d'ouverture.

Accompagnée du dossier du PLU approuvé, la délibération d'approbation a été transmise en préfecture de l'Isère au titre du contrôle de légalité le 15 décembre 2025. Conformément à l'article R153-21 du Code de l'urbanisme, elle fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois et d'une mention en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département. ■

Affaires générales

Neige et circulation

Afin de faciliter le travail des engins de déneigement, soyez attentifs à laisser libres les aires de retournement ainsi que les voies de circulation. La veille d'une chute de neige annoncée, pensez à garer vos véhicules dans vos propriétés.

Veillez aussi à surveiller, sur les voies publiques, le dépassement des branches d'arbres et arbustes qui, chargées de neige, s'affaissent et gênent la circulation.

Anticipez et taillez avant la neige... ■

Affaires sociales

Atelier « Psychologie Positive »

Cette année encore, l'atelier « Psychologie Positive » animé par Dany Hecquet-Dessus a rencontré un réel succès ; ses participants habituels se sont retrouvés et ont été rejoints par de nouvelles personnes. La dernière séance a eu lieu le 10 décembre 2025. ■

Repas des anciens

Notre fameux repas de Noël a été servi le dimanche 14 décembre dans la salle Marie-Louise et animé, pour le plaisir de tous, par le « Trio Guinguette ».

Les participants inscrits ont été accueillis par le Père Noël et par plusieurs élus. Nous espérons que ce moment de partage ait été chaleureux et excellent pour tous !

Et bien sûr, les traditionnels colis de Noël seront distribués par les élus dans la semaine du 15 décembre à tous ceux qui n'auront pas choisi le repas.

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et une très belle année 2026. Nous vous donnons rendez-vous le 9 janvier pour les « vœux du maire » et vous attendons nombreux. ■



Environnement - Agriculture

Déclaration des ruches 2025

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- la gestion sanitaire des colonies d'abeilles ;
- la connaissance de l'évolution du cheptel apicole ;
- la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colo-

nies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/particulier/effectuer-une-declaration-55/article/declarer-des-ruches>.

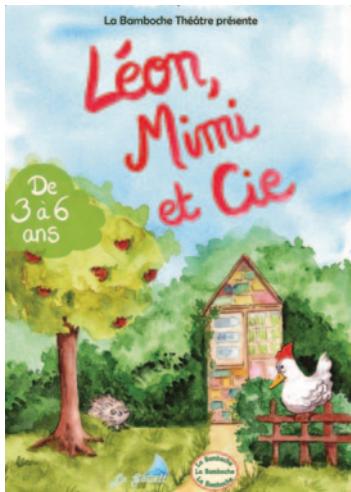
En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants par mél :

assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr ou par téléphone au 01 49 55 82 22. ■

Culture

Le 15 novembre dernier, la **Compagnie du courant d'R** est venue présenter son spectacle *T'es qui toi ?* Une belle soirée, saluée par des spectateurs enthousiastes.

Nous vous proposons, dès le début de l'année 2026, des spectacles pour les petits et les grands.



jeu de marionnettes et au théâtre d'ombres.

« Madame Jean-Jean et Monsieur Baroclem sont plongés dans les derniers préparatifs de la fête des jardiniers qui aura lieu le lendemain dans leur jardin. Ils doivent encore peaufiner le spectacle qu'ils pensent présenter, mitonner une délicieuse tarte aux pommes et surtout décorer ce fameux jardin !

Mais nos deux compères, plus clowns que jardiniers, sont naïfs et maladroits, alors rien ne se passe comme prévu... De plus, Mimi la poule et Léon le hérisson, avec leur incessante dispute pour un fromage, ne leur facilitent pas la tâche... »

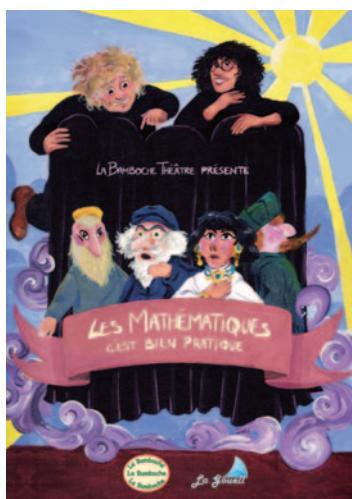
Mardi 10 février à 10 h 30 la Bamboche Théâtre vous présentera *Léon, Mimi et Cie*, un spectacle destiné aux enfants de 3 à 6 ans.

Les comédiens utilisent des techniques traditionnelles de clown comme le jonglage, la magie ou la musique, associées au



Puis l'après-midi, à 14 h 30, vous apprendrez que *Les Mathématiques... c'est bien pratique !* un spectacle pour les 6/7 ans et plus.

« Deux compères se retrouvent, malgré eux, en charge d'une conférence-spectacle sur les mathématiques... Ensemble, ils



vont cuisiner, construire, calculer, dans une ambiance musicale et avec la complicité de marionnettes et l'aide du public. C'est ainsi que se croiseront des pyramides, des ânes, une reine d'Égypte, des mathématiciens, des cordes à nœuds et une galette ! »

Venez nombreux en famille, ces deux spectacles sont pour vous ! Le tarif sera de 6 € par personne.

Enfin, nous aurons le plaisir d'accueillir **le premier festival d'humour itinérant le samedi 28 février à 16 h 30** à la salle Marie-Louise.

Aujourd'hui, les artistes privilégient souvent les grandes villes au détriment des territoires ruraux dont les villages de petite taille sont désertés.

« **Mon village invite l'humour** » s'est en revanche donné pour objectif de mener les artistes là où l'offre est inexistante afin de permettre à tous de profiter d'un vrai festival d'humour, animé par des humoristes professionnels.

Chaque humoriste est un artiste confirmé dont le spectacle a été programmé à Paris, au festival d'Avignon ou en tournée.

Le spectacle se déroulera en trois parties : trois humoristes professionnels d'univers différents se succéderont pour vous présenter 30 minutes de leur spectacle, **mais avant, chaque spectateur qui le désire** aura la possibilité de monter sur scène afin d'exprimer sa fibre artistique !

Enfin la soirée se conclura par un **échange entre les artistes et les spectateurs** en présence de :
Martial Panico

<https://www.monvillageinvitelhumour.com/Martial-PANICO.html>

StF <https://www.monvillageinvitelhumour.com/StF.html>

Mehdi Dix

<https://www.monvillageinvitelhumour.com/Mehdi-Dix.html>

Venez nombreux pour cette expérience inédite !

Participation de 15 € par personne :

Vous pouvez d'ores et déjà réserver vos places sur www.monvillageinvitelhumour.com ou même acheter vos billets sur place. ■

Vie scolaire

Élection des éco délégués de l'école de Saint-Maximin

Samuel (élève de CM2)

Le vendredi 10 octobre 2025 nous avons élu les nouveaux éco délégués de l'école de Saint-Maximin en quatre étapes : En premier, nous avons pris tous les bulletins des binômes et une enveloppe rose. Il y avait trois candidats CE (bulletins jaunes) et cinq candidats CM (bulletins blancs). Ensuite, dans l'isoloir, nous avons dû choisir pour quels binômes (un binôme CE et un binôme CM) on allait voter et nous avons mis le reste des bulletins à la poubelle. Puis, nous avons mis l'enveloppe rose dans l'urne et le maire a dit : « A voté ». En dernier, nous avons signé la liste des votants (là où il y avait notre prénom).

Élise et Zian (éco délégués CM pour l'année 2024-2025)

Lundi 13 octobre après-midi, nous avons fait le dépouillement des votes en compagnie du maire de Saint-Maximin. Nous étions quatre (les actuels éco délégués).

En premier, nous avons compté les enveloppes pour être sûr qu'il y en avait bien 47 (nombre de votants). Ensuite, un élève de CE a ouvert les enveloppes les unes après les autres et les a données à l'autre élève de CE qui a lu les bulletins à haute voix. Les élèves de CM ont fait des traits sur une feuille où il y avait les noms des candidats éco délégués pour compter le nombre de voix.

Et pour finir Ilyas et Jade (pour les CM) et **Noëllia et Gabriel** (pour les CE) **ont été élus éco délégués 2025/2026 !**

Lundi 17 novembre, une première réunion s'est tenue avec les nouveaux éco délégués, cinq membres du conseil municipal dont le maire, la respon-



sable du Périscolaire et la directrice de l'école.

Bérengère Martinent, directrice de l'école de Saint-Maximin, résume les actions proposées : « Les éco délégués ont tout d'abord présenté **les idées** préalablement exposées sur une affiche :

- **utiliser moins de papier** en proposant des serviettes en tissu à la place des serviettes en papier à la cantine ;
- **utiliser moins de plastique** en renouvelant le goûter “0 déchet” déjà expérimenté l'année dernière mais désormais une fois par mois ;
- **économiser l'électricité** en sensibilisant chacun, à l'école, à l'importance d'éteindre (ou de ne pas allumer) la lumière lorsque ce n'est pas nécessaire ;
- d'autres actions concernant **les déchets** ont également été retenues, telle que la participation au “nettoyage de printemps” prévue le 21 mars 2026 ».

En fin de réunion, la commune a annoncé l'allocation d'**un budget de 150 € aux éco délégués** afin de mener à bien ces différentes actions : il ne reste plus qu'à se mettre au travail pour les réaliser ! ■

Environnement - Agriculture

De la forêt à la cour de l'école, l'itinéraire d'un châtaignier déraciné



Grâce à l'intervention de trois anciens écoliers Saint-Maximinois des années 1960, cet arbre majestueux s'est transformé en deux bancs magnifiques qui ont trouvé leur place dans la cour de l'école.

Un grand merci à Daniel pour cette belle réussite.

Lors d'une visite sur le site de la souche, les élèves de CM ont pu approfondir et élargir leurs connaissances sur le monde forestier, grâce à l'intervention d'un agent de l'ONF l'étude de la forêt faisant partie du programme scolaire. ■

La parole est aux associations

L'Association sportive Saint-Maximin (ASSM)

L'année écoulée a vu nos activités connues ou nouvelles couronnées de succès avec l'inscription de nombreux participants. Portée par cet élan dynamique et encourageant, l'ASSM propose, fidèle à sa réputation, un programme éclectique et motivant :

- trois stages de **YOGA**, en janvier, avril, juin ;
- un stage **FITNESS/BODYZEN/BODYART** en avril ;
- une **MARCHE AFGHANE** ou « de pleine conscience », marche douce différente de la marche nordique et qui allie la respiration aux pas ;
- une **BALADE** dans la campagne, « Découverte des plantes de notre environnement proche et leur utilisation dans notre quotidien ».

Le contenu détaillé, les dates et horaires de ces différents projets vous seront communiqués ultérieurement.

En attendant de vous retrouver ici ou là, dans notre beau village, les membres du bureau de l'ASSM vous adressent tous leurs vœux pour cette nouvelle année 2026.

Qu'elle vous apporte santé, énergie, et réussites, sur nos sentiers, lors de nos activités et dans votre vie personnelle.

Merci pour votre engagement, votre participation, votre confiance.

Ensemble, continuons à faire vivre l'esprit sportif, solidaire et convivial.

Belles et joyeuses fêtes de fin d'année, lumineuses et sereines.

Vive l'école

La 4^e édition de la **Boum d'Halloween** s'est déroulée le vendredi 17 octobre et a de nouveau rencontré un franc succès. Greg Pizza nous a régaleés de ses bonnes pizzas tandis qu'enfants et parents enflammaient le *dance floor* au son de Lady Gaga et K-Pop Demon Hunters. Nous avons même réveillé Mariah Carey avec un peu d'avance !

Plus tôt, au printemps, l'association a proposé aux enfants de l'école une **formation premiers secours**. Plus d'une trentaine d'enfants ont ainsi pu bénéficier de l'initiation aux gestes qui sauvent et se sont empressés de mettre leurs parents en « position latérale de sécurité » (PLS) !

Un grand merci aux parents pompiers et organisateurs pour cette belle initiative.

Un groupe de parents motivés, constatant le très mauvais état des **livres de la bibliothèque de l'école**, a lancé une opération pour renouveler ce fonds de livres. Un appel aux dons a été adressé aux parents et des livres ont été achetés à « Livre en Marches ».

Nous élargissons maintenant notre appel à tous les habitants de la commune pour enrichir ce fonds.

Comment ? Vous pouvez déposer les livres que vous souhaitez donner à l'école dans le SAS de la salle Marie-Louise.

Quoi ? Des livres... appétissants, récents, en bon état, pour enfant de 3 à 11 ans et de genres variés : BD, comics, manga, conte, album, documentaire, roman graphique... Attention toutefois, les *T'choupi*, *Petit Ours Brun*, *Martine*... ne sont pas acceptés.

Et après ? Les livres seront triés par les enseignantes, couverts par des parents, puis mis à disposition des écoliers gourmands d'histoires.

Les livres qui n'auront pas trouvé leur place sur les étagères de la bibliothèque seront déposés dans les boîtes à livres de Saint-Maximin et du Moutaret.

Pour les dons importants, merci de contacter directement l'association par mél assovivelecole@gmail.com.

Cette année, pas de marché de Noël, mais un événement se prépare pour le printemps : informations à suivre... Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et vous adressons nos meilleures vœux pour 2026 !

La parole est aux associations (suite)

La Manivelle



Un franc succès pour la **Balade Gourmande d'Halloween 2025** !

Plus de 230 participants ont arpente les rues du village dans une ambiance joyeuse et frissonnante. Petits et grands ont joué le jeu avec des déguisements aussi beaux que terrifiants, donnant à la soirée une atmosphère magique et conviviale.

Grâce à votre présence et à votre enthousiasme, l'association pourra organiser sa 2^e édition de « **La Manivelle fête l'été** ».

Rendez-vous le samedi 4 juillet 2026 pour partager à nouveau un moment chaleureux et festif !

Un grand merci à toutes et à tous pour votre participation et votre bonne humeur !

L'association communale de chasse agréée (ACCA)

L'ACCA vous propose une **vente de pains de campagne cuits au feu de bois, des diots et de la polenta** à emporter, le **dimanche 8 mars 2026 de 9 heures à 13 heures** à la salle Marie-Louise. Pour plus de convivialité, retrouvez toute l'équipe des chasseurs à la buvette, le dimanche pendant la vente.



Les Cygnes de la Tour

Les membres du club des Cygnes de la Tour se réuniront en toute convivialité, chaque troisième mercredi du mois dans la salle Marie-Louise, à partir de 14 heures.

Nous nous retrouverons le mercredi 21 janvier 2026 pour le tirage des Rois.

La traditionnelle manifestation culinaire du **boudin à la chaudière** se déroulera le week-end du 7 et 8 février 2026. La vente aura lieu le dimanche 8 février 2026 dans la salle Marie-Louise.

L'**assemblée générale** se tiendra le mercredi 18 février 2026.

Un repas au restaurant est prévu fin février.

Pour tout renseignement complémentaire concernant l'association les Cygnes de la Tour, rapprochez-vous de Jean Pierre Chenevier au 06 15 30 23 68

Les membres du bureau des Cygnes de la Tour vous souhaitent de belles et joyeuses fêtes de fin d'année et vous présentent tous leurs meilleurs vœux pour 2026.

Saint-Max Multisports (SMMS)

L'association Saint-Max Multisports organise le « **Run & Bike des copains** » le lundi 1^{er} juin 2026 (report au lundi 8 juin 2026 si météo défavorable) pour les habitants de Saint-Maximin.

Le principe : 1 binôme de partenaire et un seul vélo : l'un sur le vélo, l'autre devant courir.

Ce circuit est accessible à tous à partir de 16 ans ou de 12 ans en présence d'un parent accompagnateur : rendez-vous au marais d'Avalon à 19 heures.

Renseignements et inscriptions par mél SaintMaxMS@gmx.fr ou tél. Bruno Frattini 06 89 44 61 15.

Pour faire du sport dans la joie et la bonne humeur, l'inscription à l'association est possible à tout moment de l'année !

Saint-Max Trail

Le **Saint Max Trail** s'est déroulé le dimanche 28 septembre sous un grand soleil. Cette 8^e édition a battu tous les records en réunissant presque 500 participants dont 76 enfants sur la course qui leur était dédiée. Une centaine de bénévoles se sont mobilisés et nous les en remercions du fond du cœur tant leur aide est précieuse et nécessaire pour proposer un événement de cette ampleur.

Merci également aux habitants enthousiastes qui ont tenu à encourager les coureurs et coureuses au pied de chez eux et ont ainsi contribué à l'ambiance festive et conviviale de notre course jusque dans les hameaux.

La parole est aux associations (suite et fin)

Ce bilan très positif nous permettra d'assurer l'entier **financement**, cette année encore, des prochaines **sorties de ski de fond** qui seront proposées aux élèves de classe de CE1, CE2, CM1 et CM2 en 2026, soulageant ainsi les familles de cette dépense. Nous en sommes très heureux !

Les résultats financiers ayant atteint un niveau record en 2025, nous tenions absolument à pouvoir en reverser une partie du bénéfice à une autre cause qui nous tenait à cœur, en faisant un don à l'**association Locomotive**. Locomotive est une association régionale qui accompagne toutes les familles de l'Arc Alpin dont un enfant atteint de cancer et de leucémie est suivi par le service d'Oncologie pédiatrique du CHU Grenoble-Alpes. Nous sommes particulièrement fiers de renforcer ainsi la vertu de notre événement.

Samedi 6 décembre nous avons proposé « **Les Tours de la Tour** » au **profit du Téléthon**, une animation dynamique consistant à effectuer le plus grand nombre possible de tours du hameau d'Avalon entre 16 heures et 21 heures.

La collecte finale sur notre commune s'élève à **2 250,00 €** grâce aux 250,00 € de dons s'ajoutant à la somme reversée par Saint-Max Trail – *soit le meilleur résultat depuis le premier Téléthon de 2001.*



En **avril 2026** un nouvel après-midi de **course d'orientation** concoctée par notre équipe et suivie d'une « soirée test de chaussures » de marque réputée sera organisé. Nous vous en reparlerons...

Association Équilibre (banque alimentaire)

À l'occasion de la 41^e collecte annuelle, les bénévoles d'Équilibre ont récolté 4,2 tonnes de denrées alimentaires grâce à la générosité des clients des magasins Biocoop, Fresh, Lidl, Super U et Intermarché.

Pontch'éthon - le Téléthon sur Pontcharra et Saint-Maximin

Pontch'éthon, association coordinatrice des animations sur Pontcharra et Saint-Maximin, s'apprête à remettre la somme totale de **20 776,02 €** (dont 1 600,00 € de dons en ligne) à l'AFM-Téléthon Isère sud, incluse la somme collectée par Saint-Max Trail. Merci à tous ! ■



Élections municipales de 2026

Le premier tour des élections municipales aura lieu le **dimanche 15 mars 2026** et le second tour, le cas échéant, une semaine plus tard, le **dimanche 22 mars 2026** (décret n° 2025-848 du 27 août 2025).

Sauf exceptions, **les demandes d'inscription sur les listes électorales** (y compris pour les ressortissants des autres États membres de l'Union européenne) dans le but de participer au scrutin **devront être déposées au plus tard le vendredi 6 février 2026.** ■

État civil

Seuls sont publiés les avis (naissance, PACS ou mariage) ayant reçu un accord pour leur communication.

Naissance : 30 septembre, Lyana Ré.

Mariage : 13 septembre, Roger Bonny & Marion Mocellin.

Décès : 12 septembre, Yvette Tardy ; 16 septembre, Daniel Bernou ; 22 septembre, Georgette Buissard ; 23 septembre, Andrée Roudet ; 7 décembre, Benoît Di Girolamo. ■